

LIVRET D'ACCUEIL

• Crèche Les P'tits Loups •
VILLARS



ÉDITO

Villars est une commune qui a la chance de posséder une filière Petite Enfance complète et dynamique, permettant aux familles de faire évoluer leurs enfants dans des structures adaptées selon leurs besoins et leurs âges, de 0 à 6 ans. Ceci est possible grâce à un engagement fort de notre équipe municipale sur de nombreuses années.

Depuis 2014, notre commune dispose d'une Maison de l'Enfance. Véritable pôle dédié à la Petite Enfance, elle accueille notamment le Relais Petite Enfance. Ce lieu d'information et d'écoute à destination des parents, des enfants et des assistantes maternelles joue également le rôle de Guichet unique et oriente les familles dans leur recherche de mode de garde, que ce soit vers les assistantes maternelles ou les crèches municipales.

Villars possède deux crèches municipales, ce qui est rare pour une commune de notre taille et résulte d'un investissement du service public pour nos enfants.

Nous tenons à souligner le professionnalisme des agents municipaux qui œuvrent chaque jour pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, ainsi que celui des assistantes maternelles qui bénéficient des services du Relai pour des formations dans le cadre de l'Analyse de la Pratique Professionnelle.

La filière Petite Enfance de Villars est également complétée par un Jardin d'enfants, des associations spécialisées, sportives ou culturelles, ainsi qu'un accueil de loisirs, qui accueillent les tout-petits dès le plus jeune âge et proposent des activités variées jusqu'à 6 ans. Nous entretenons aussi des liens étroits avec les écoles pré-élémentaires de la commune qui accueillent les enfants à partir de 3 ans.

Tous les acteurs de la filière Petite Enfance travaillent conjointement dans le but de permettre le meilleur épanouissement des enfants.

Ce guide vous permettra de mieux comprendre l'organisation et les objectifs de la structure présentée.

Notre équipe municipale est engagée, pour le bien être de votre enfant et le maintien d'une filière Petite Enfance de qualité qui répond aux besoins de chaque famille.



Jordan DA SILVA

*Maire de Villars,
Conseiller départemental délégué*



Christine ROUX

*Adjointe au maire, chargée de la
Petite Enfance et de la Jeunesse*

SOMMAIRE

PROJET D'ACCUEIL commun AUX CRÈCHES MUNICIPALES DE VILLARS

PAGE 4



CRÈCHE LES P'TITS LOUPS : L'ÉQUIPE

PAGE 5

LES VALEURS

PAGE 6

TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE

PAGE 7

RELAIS À LA PARENTALITÉ

PAGE 12



INFORMATIONS PRATIQUES

PAGE 13



PROJET D'ACCUEIL COMMUN AUX CRÈCHES MUNICIPALES DE VILLARS



Accueillir chaque enfant dans le respect de son individualité, de sa famille, de son parcours de vie, de son histoire. Accueillir les enfants dans le respect des différences culturelles, sociales et de santé.



Accompagner et soutenir, grâce à une communication non violente et une posture professionnelle empathique, l'enfant dans l'expression de ses émotions. L'aider à les comprendre et à les traverser afin qu'il se construise une belle estime de lui.



Respecter le rythme individuel de l'enfant, ses compétences, son potentiel, sa recherche d'autonomie, nourrir sa curiosité dans un cadre de bienveillance afin de l'aider à développer son sentiment de confiance.



Proposer un environnement riche, varié et sécurisé qui permette à chaque enfant d'expérimenter, d'interagir et de construire harmonieusement sa personnalité.



Instaurer une relation de confiance, d'écoute et d'échange avec les familles afin de garantir une co-éducation et de bien vivre l'accueil à la crèche, dans la limite des contraintes de l'accueil collectif.



Travailler en équipe, observer, s'ajuster aux rythmes, aux besoins et aux compétences de chaque enfant pour favoriser son bien-être et son autonomie.



Travailler en réseau avec l'ensemble des acteurs Petite Enfance de la commune, source de rencontres, d'ouverture et d'enrichissement des pratiques professionnelles.

CRÈCHE LES P'TITS LOUPS

L'équipe

L'équipe de la crèche est composée de 11 professionnels :



L'équipe est pluridisciplinaire et complémentaire.

Nous avons fait le choix d'instaurer un système de référence pour favoriser la continuité des soins avec les enfants et les échanges avec les familles. Nous favorisons l'inter-âges permettant des temps de jeux et de rencontres au quotidien.

Un médecin référent est sollicité à la demande de la directrice ainsi qu'une psychologue qui rencontre l'équipe une fois par mois pour conduire un temps d'analyse de la pratique professionnelle. De plus, des réunions d'équipe sont prévues tout au long de l'année ainsi qu'une réunion parents / professionnels.

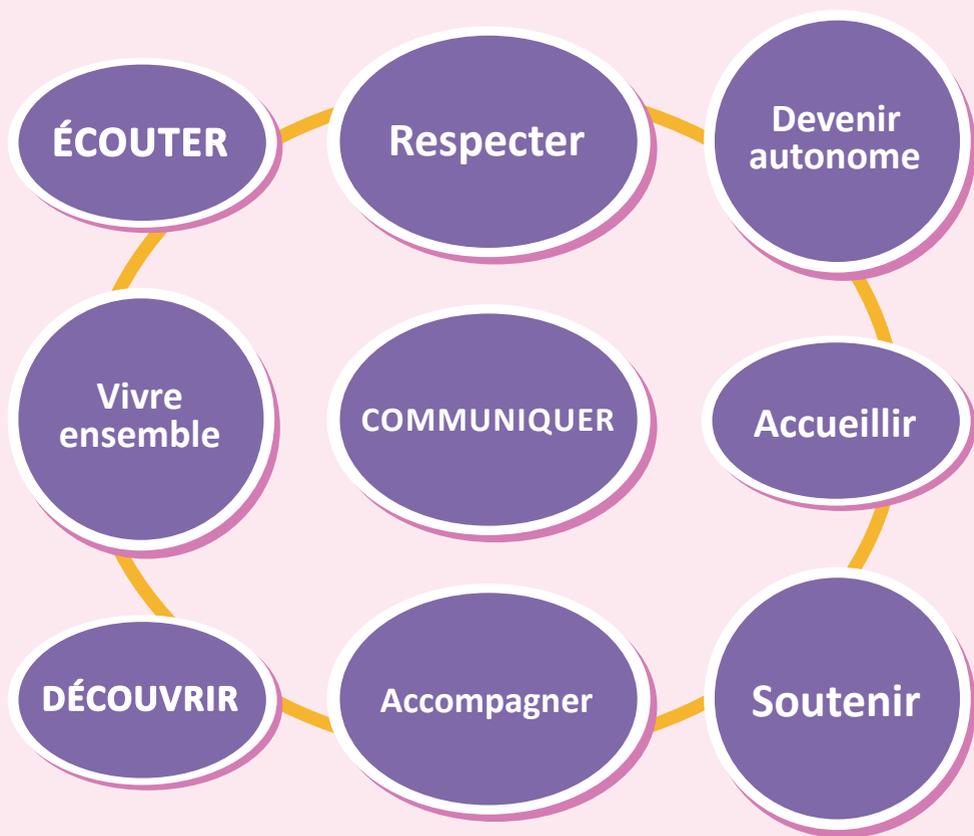
Nous accueillons également des intervenants extérieurs pour proposer des animations de contes, de chansons et des séances d'éveil psychomoteur.

Nous travaillons en lien avec d'autres structures de la commune comme : la crèche « Les Marmottes », le Relais Petite Enfance, la Médiathèque, l'association Eveil Forme Loisir, le Centre Social, les écoles...

Nous souhaitons que l'accueil à la crèche « Les P'tits Loups » soutienne les rencontres et accompagne l'enfant dans sa socialisation.

LES VALEURS

Ceci implique un travail mutuel entre parents / professionnels / enfants.



TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE

LA PÉRIODE D'ADAPTATION



Un accueil individualisé est nécessaire pour se familiariser progressivement, tisser des liens et instaurer une confiance mutuelle.

C'est une période importante et indispensable pour apprendre à se connaître et à dissiper les angoisses de chacun. D'une durée suffisante, elle doit aussi être progressive pour permettre une appropriation de la crèche par l'enfant et ses parents. Nous sommes à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

Le lien de confiance, support de l'épanouissement de l'enfant dans ce nouveau lieu de vie est initié lors de l'adaptation et sera nourri au quotidien par les échanges entre les professionnels, lors des temps d'accueil et de retrouvailles.



Progressivement...

- 1.** Nous veillons à laisser le temps aux parents de découvrir la structure, de faire connaissance avec l'équipe, de transmettre leurs propres attentes et nous leur présenterons le projet.
- 2.** Le parent montre aux professionnels comment accompagner son enfant durant les différents temps de la journée.
- 3.** Un professionnel prend le relais des soins en présence du parent.
- 4.** Les premières séparations s'effectuent lors de temps de jeux et sont de courtes durées, ce qui rassure l'enfant, incluant le fait qu'après chaque séparation il y a des retrouvailles.
- 5.** Le temps de séparation augmente en fonction des réactions de l'enfant incluant ainsi d'autres moments : le repas, la sieste, les soins d'hygiène... L'enfant doit prendre connaissance des bruits, des odeurs, des lieux, des personnes et il faut lui en laisser le temps.



La présence des parents est indispensable

Nous permettons aux parents de rester suffisamment longtemps avec leur enfant pour favoriser chez l'enfant la construction de nouveaux repères, d'une relation sociale avec des personnes accueillantes et l'appréhension d'un nouvel espace à explorer.

Dès les premiers jours, nous vous demanderons de nous faire connaître les habitudes de vie de votre enfant.

N'hésitez pas à compléter au fur et à mesure tout ce qui vous paraît important. Nous vous attribuerons un casier ou un porte-manteau dans le hall.

Pensez à marquer le nom sur tous les objets personnels de l'enfant, prévoyez une tenue complète de rechange, du sérum physiologique, une crème de soin pour le change et une turbulette. Merci d'apporter également des couches piscine, un chapeau, de la crème solaire et des lunettes (en été).

A la crèche, ne mettez pas à votre enfant des vêtements de valeur car le risque d'échange ou de perte est présent.

L'ACCUEIL AU QUOTIDIEN

Ce temps doit permettre de vous séparer dans de bonnes conditions et d'établir une continuité entre la maison et la crèche.

Les locaux sont pensés pour que dans le hall, vous déshabillez votre enfant en toute intimité. Nous vous demandons ensuite de l'accompagner dans sa pièce de vie. Cela a du sens pour votre enfant car il sera plus sécurisé de passer le reste de la journée dans ce lieu où il vous aura vu évoluer avant votre départ.

Transmettez-nous toutes les informations qui vous paraissent nécessaires (état de santé de votre enfant, progrès, difficultés, heure du dernier repas, événements particuliers...).

Rappel : aucun traitement médical ne sera donné sans l'ordonnance du médecin.

Tous les enfants ont besoin d'un objet personnel sécurisant pour les aider à se séparer, s'endormir, ou affronter les petits chagrins quotidiens. Les doudous et sucettes sont donc les bienvenues dans la cabane imaginée pour eux. Ainsi les enfants pourront à leur guise aller chercher leur petit compagnon lorsqu'ils en ressentiront le besoin et apprendre progressivement à s'en séparer en toute confiance. Nous vous demandons de faire transiter cet objet chaque jour entre la maison et la crèche pour qu'il garde toute sa valeur et son sens.

Évitez d'apporter des jouets personnels de la maison qui ne sont pas toujours adaptés à la vie en collectivité et sont source de conflits.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de ne pas mettre ni bijoux ni petites barrettes dans les cheveux (préférez les petits élastiques).



LES JEUX



Le jeu occupe la majeure partie de la journée de l'enfant.

Les propositions de jeux sont très diversifiées pour permettre à chacun de trouver ce qui lui convient et de s'enrichir.

Le jeu est source de plaisir, d'expérimentations, de découvertes et de rencontres.

Nous veillons à ne pas installer les bébés dans des positions qu'ils ne maîtrisent pas et surtout dont ils ne peuvent pas se sortir seul. Par ses mouvements et la manipulation des jouets, le nourrisson apprend à faire connaissance avec lui-même.

Progressivement, lorsqu'il en manifeste le désir et sous la surveillance de l'adulte, l'enfant va pouvoir partir à la découverte des autres et de tous les recoins de la crèche.

L'espace est aménagé pour favoriser les jeux libres et spontanés entre enfants.

L'adulte propose également des activités de jeu individuel ou en petits groupes. L'enfant est libre d'y participer ou pas et de le quitter lorsqu'il le souhaite.

L'adulte « au bord du jeu de l'enfant », qui soutient sans faire à sa place, permet à celui-ci de faire ses propres expériences, de créer, d'apprendre à connaître ses limites, d'être acteur.

Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez partager un moment de jeu et/ou nous faire découvrir une activité d'éveil (sorties, musique,...).

Avant 3 ans, les conflits sont fréquents et naturels. L'adulte n'intervient pas systématiquement. Il est en effet important pour l'enfant de trouver sa propre solution.

Nous proposons très fréquemment des jeux à l'extérieur, prévenez à votre arrivée si vous souhaitez que votre enfant ne soit pas sorti.

Nous avons la chance d'avoir un jardin potager et des plantes aromatiques permettant un accès à la nature.

LES REPAS

Le repas est un moment de plaisir, de partage mais aussi d'apprentissage et de respect de la nourriture.

Une organisation rigoureuse du personnel et certaines limites sont donc nécessaires afin de préserver le calme. Nous invitons les enfants à goûter de tout. Le matin un verre d'eau ou de tisane sera proposé.

Nous vous remercions de nous informer du régime de votre enfant, des allergies, des habitudes, de tout changement dans l'alimentation, et des difficultés qui peuvent parfois survenir. Les anniversaires sont fêtés.

Les biberons sont donnés à la demande de l'enfant suivant ses besoins. Nous soutenons et accompagnons les mamans allaitent. Un fauteuil d'allaitement est à leur disposition. Les horaires d'accueil peuvent être aménagées pour faciliter le maintien de l'allaitement après la reprise d'activité.

Les repas à la cuillère sont servis individuellement en s'organisant pour que les enfants aient le moins possible la sensation de devoir attendre leur tour.

Les plus grands mangent à table, en petits groupes de 3 à 6 enfants aidés, d'un adulte après 11h30.

LES CHANGES ET L'ACQUISITION DE LA PROPRETÉ

Ce sont des moments d'attention privilégiés entre l'adulte et l'enfant dans le respect de sa pudeur et la disponibilité de l'adulte.

La maturité de chaque enfant étant différente, l'acquisition de la propreté se fait à son propre rythme. Elle se déroule en collaboration avec vous et lorsque l'enfant est physiologiquement et psychologiquement prêt (pas avant 18 mois).

Pendant les temps où vous êtes présents dans la structure, cela a du sens pour votre enfant que ce soit vous qui le changiez si cela est nécessaire ...

Pour favoriser l'autonomie des enfants, nous les encourageons dans toutes leurs actions.

Les enfants apprennent à se laver les mains avant et après les repas.

LES SIESTES

De l'endormissement jusqu'au réveil, ce doit être un moment privilégié.

Le sommeil permet à l'enfant de se ressourcer physiquement et psychologiquement, c'est pour cela que les professionnels ne doivent pas réveiller un enfant qui dort. Le personnel sera attentif aux signes d'endormissement de chaque enfant et l'enfant sera couché selon ses besoins. D'où la nécessité d'échanger avec chaque parent sur les besoins éventuels de sommeil de leur enfant.

La sieste est surveillée. Les enfants réveillés sont levés de façon échelonnée.



LES DÉPARTS



Nous vous demandons de rentrer dans les pièces de vie pour récupérer votre enfant et de dialoguer avec le personnel sur le déroulement de sa journée, les progrès, les difficultés rencontrées.

Il sera heureux de vous montrer ses prouesses et ses amis, et rassuré de voir ses parents investir ces lieux.

En votre présence, c'est à vous d'intervenir auprès de votre enfant et éventuellement de faire preuve d'autorité si cela est nécessaire. En effet dans ces moments-là, si nous intervenons nous risquons de vous discréditer auprès de votre enfant.

Nous ne pourrions vous aider à chercher le doudou de votre enfant que dans la limite où cela n'affecte pas la prise en charge des enfants encore présents.

La personne qui vient chercher l'enfant doit se munir d'une pièce d'identité.



RELAIS À LA PARENTALITÉ

Notre travail n'a de sens qu'en complémentarité avec les familles, n'hésitez pas à nous faire part de vos inquiétudes, de vos interrogations et à questionner nos pratiques.

Aidez-nous à bien connaître votre enfant pour nous permettre de répondre à ses besoins.

Nous essayerons de vous raconter au mieux la vie de votre enfant à la crèche. Pensez à consulter régulièrement les panneaux d'informations.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents tant que ceux-ci sont présents dans la structure.

Les parents peuvent s'impliquer dans la vie de la crèche de diverses manières :

- en accompagnant lors des sorties,
- en venant faire découvrir aux autres enfants des livres, des jeux, ...
- en organisant des animations (parent artiste, musicien, conteur),
- en nous faisant part directement de suggestions.



Votre enfant est un être unique en pleine évolution, avec ses propres besoins physiologiques, psycho-affectifs et sociaux. Ensemble aidons-le à s'épanouir dans ce nouveau lieu de vie.

INFORMATIONS PRATIQUES

La crèche « Les P'tits Loups » a une capacité d'accueil de 24 places.

Elle accueille les enfants de 2 mois et demi à 6 ans, de manière régulière ou occasionnelle. La structure accueille également les enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique.

En cas d'absence veuillez prévenir le personnel avant 8h30.
Merci de ne pas téléphoner entre 11H et 13H.

A black rectangular sign with the word "OPEN" in white, tilted slightly, hanging from a black dot by two thin lines.

OPEN

Horaires d'ouverture :

**Du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30**



Crèche municipale

LES P'TITS LOUPS

17, rue de Michard
42 390 VILLARS

Téléphone : 04 77 74 17 80
crechelesptitsloups@villars.fr
www.villars.fr

